



REUNION PARLEMENTAIRE A L'OCCASION DE LA CONFERENCE DES NATIONS UNIES SUR LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES

Copenhague, 16 décembre 2009

Organisée conjointement par l'Union interparlementaire et le Folketing danois



Déclaration de l'Union interparlementaire Un programme d'action parlementaire ambitieux après la quinzième Conférence des Parties

« Dans la lutte contre les changements climatiques, nous escomptons des engagements qui soient politiquement, opérationnellement et juridiquement contraignants » a déclaré aujourd'hui le Président de l'UIP, Theo-Ben Gurirab. « Comme ces derniers jours l'ont démontré, le travail à mener sur un accord ambitieux, efficace et équitable ne s'arrête pas à Copenhague », a-t-il poursuivi.

Le Président s'est exprimé à l'ouverture de la réunion parlementaire que l'UIP et le Parlement danois ont organisée ensemble à l'occasion de la Conférence des Nations Unies sur les changements climatiques. Y ont pris part plusieurs centaines de parlementaires d'une soixantaine de pays pour débattre de ce à quoi devait ressembler le programme d'action travail après Copenhague et de ce que les parlements pouvaient faire pour en faciliter la mise en œuvre.

Dans son intervention, le Président de la République des Maldives, M. Mohamed Nasheed, a apporté un commencement de réponse, estimant que l'on pouvait parvenir aux accords les plus ambitieux et disposer de toutes les ressources nécessaires et néanmoins ne pas obtenir les résultats voulus sans la transparence que sont censées garantir la démocratie et la bonne gouvernance. Celles-ci sont essentielles pour atténuer les problèmes touchant aux changements climatiques, a-t-il indiqué.

Le débat a permis de définir un programme général pour l'action parlementaire qui dépasse le cadre de la Conférence des Parties. Les changements climatiques sont étroitement liés à nombre d'autres questions fondamentales de notre époque, telles que l'insécurité alimentaire et la crise de l'eau. Fait important, les parlementaires ont pris acte des données scientifiques sur les changements climatiques. Ils se sont prononcés sans réserve pour une action ambitieuse de lutte contre ce fléau.

Parlements et gouvernements ont des responsabilités différentes en matière de négociations internationales. Les participants ont constaté que le sujet des changements climatiques ne faisait pas exception. Les gouvernements négocient des règles et des mécanismes pour le compte des Etats.

Les parlementaires ont aussi estimé qu'il fallait faire mieux comprendre le rôle du Parlement qui consiste notamment à contrôler l'action du gouvernement, à infléchir les politiques suivies dans les négociations internationales, à ratifier les accords internationaux et à en assurer la mise en œuvre au moyen d'une législation appropriée et de budgets suffisants.

Les participants ont dressé une liste des mesures qu'ils peuvent prendre pour renforcer ce rôle. Ils ont parlé entre autres d'évaluer tous les projets et propositions de lois soumis au Parlement en fonction de leur impact sur les changements climatiques, ou encore d'élaborer des indicateurs permettant aux parlements de mesurer les progrès obtenus par les programmes gouvernementaux de lutte contre les changements climatiques. Il a aussi été question de soigneusement prendre en compte les besoins des groupes les plus vulnérables de la société dans les textes relatifs aux changements climatiques. Les participants ont ainsi défini un programme d'action parlementaire ambitieux pour l'après-Copenhague.

Ils ont lancé un appel unanime à l'UIP qu'ils veulent voir jouer un rôle de premier plan dans le suivi des résultats de la Conférence des Parties. L'UIP est à même de faciliter l'échange d'informations et la mise en commun des exemples probants d'action parlementaire, de renforcer les capacités des parlements face aux changements climatiques, d'inciter les parlements à se mobiliser, et de fournir un cadre de consultation aux parlementaires.

L'UIP doit jouer un rôle majeur dans le renforcement de la coopération entre les parlements et les Nations Unies dans le domaine des changements climatiques, comme elle le fait dans tant d'autres domaines. Le statut d'observateur que la Conférence des Nations Unies sur les changements climatiques (CNUCC) a conféré à l'UIP constitue une première étape en ce sens. Le Président de l'UIP a estimé qu'il fallait à présent que ce statut se traduise par des éléments concrets.

Le Président Gurirab s'est engagé à porter les résultats de cette réunion à l'attention de la CdP 15 et à inviter le Sommet à en tenir compte dans ses résultats en convenant de demander à l'UIP et aux parlements de mettre en œuvre les accords convenus à Copenhague.

« Votre présence en grand nombre à Copenhague est un témoignage éloquent de la mobilisation des parlementaires et de leur volonté de relever ensemble le défi le plus pressant de notre époque », a déclaré le Président Gurirab au moment de clore la réunion. « Il nous faudra bâtir sur ce socle commun ».